

UN AUTRE REGARD



Le CLIS a constitué 5 commissions thématiques réunissant de 10 à 30 membres. La commission « Communication » fait le point sur leurs travaux.

Commission « Réversibilité – Récupérabilité »

La réversibilité du stockage, au sens d'une remise à l'état initial du site, est jugée irréaliste (ce que confirme la définition donnée par la loi du 25 juillet 2016 précisant les modalités de création d'une installation de stockage). De ce fait, les membres de la commission s'intéressent principalement aux conditions de récupérabilité des colis HA dont le stockage est envisagé dans des alvéoles horizontales. Une recherche a été lancée afin d'avoir l'avis d'experts sur la tenue dans le temps des matériaux utilisés pour le chemisage de ces alvéoles.

L'objectif est de savoir au bout de quelle durée les phénomènes attendus en cours de stockage (corrosion, déformation...) altéreraient les matériaux, rendant de ce fait la récupérabilité impossible.

Le choix du prestataire devrait intervenir avant la fin de l'année et les résultats de l'étude sont attendus pour le printemps 2023.

Commission « Aménagement du territoire »

Depuis 1 an, elle a auditionné successivement :

- *M. SCHMITT, co-rédacteur du rapport de l'Autorité environnementale remis dans le cadre de l'instruction de la demande de Déclaration d'Utilité Publique de l'ANDRA (cf. Lettre n° 22),*
- *M. JUSSIEN, responsable de la mission CIGEO à la préfecture de la Meuse, qui a présenté le Projet de Développement du Territoire,*
- *M. VAZELLE, garant de la concertation sur la voie ferrée (tronçon Nançois – Gondrecourt).*

Elle doit prochainement auditionner un représentant de l'ANDRA pour obtenir des informations sur les voies de circulation en phase chantier, afin de connaître à la fois les routes empruntées et les flux.

Abonnement gratuit à la Lettre du CLIS sur le site internet :

www.clis-bure.fr

Commission « Environnement – Santé »

Ses membres ont participé activement à la mise en place de l'Observatoire de la Santé des Riverains du projet de centre de stockage de Bure (OSaRiB), dont l'objet est de garantir la réalisation d'un état zéro puis d'un suivi sanitaire à long terme, si le projet était autorisé. Depuis le lancement effectif de l'Observatoire le 30 septembre 2022, le rôle des membres est de suivre sa mise en œuvre et d'organiser la mise à disposition du grand public les informations recueillies.



La commission souhaite maintenant approfondir la question de l'état zéro radiologique et du suivi qui est prévu, sachant que cela relève de l'ANDRA et que des éléments seront donnés dans le dossier de Demande d'Autorisation de Création (DAC) du centre de stockage.

Commission « Risques »

Les membres de la commission ont établi un programme de travail comprenant :

Le transport des colis par rail et l'impact potentiel pour les riverains (une visite du terminal ferroviaire de Valognes, proche de La Hague, a été organisée le 26 septembre dernier).

La préparation de l'instruction de la DAC, dont le dépôt par l'ANDRA est attendu pour la fin de cette année. Toutes les questions liées à la sûreté pour lesquelles les réponses ne paraissent pas satisfaisantes (notamment les incertitudes concernant les inventaires de référence et de réserve des déchets susceptibles d'être stockés, ou l'évaluation de l'aléa sismique) vont être approfondies, de même que la définition de la phase industrielle pilote en termes de : nature, programme de recherche, inventaire des déchets, suivi et évaluation.



L'instruction de la DAC, qui doit durer au moins trois ans, doit être menée par l'Autorité de Sûreté Nucléaire avec l'appui technique de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire. Les membres de la commission y seront associés et le CLIS se réserve la possibilité de faire appel à des experts sur des sujets précis.

LES PROCÈS-VERBAUX ET LES PRÉSENTATIONS FAITES LORS DES RÉUNIONS SONT DISPONIBLES SUR LE SITE DU CLIS - onglet «Commissions»

CONTACTS

18 Avenue Gambetta 55000 BAR LE DUC - 03 29 75 92 36/06 07 85 28 73

Le Lavoir - Rue des Ormes 55290 BURE - 03 29 75 98 54

Permanence du mardi au vendredi de 14h à 18h

Courriel : bj@clis-bure.fr ou sj@clis-bure.fr - Site internet : www.clis-bure.fr

Publication du CLIS - Comité Local d'Information et de Suivi du laboratoire de Bure
Le Lavoir - Rue des Ormes
55290 BURE - 03 29 75 98 54
Directeur de la publication : Jean-Louis CANOVA
ISSN n° 1969-4822 - crédit photos : CLIS
Conception et réalisation : CLIS
Tirage 6000 ex.